

LES ACTUALITÉS



Pour en savoir plus

[Interview du secrétaire
général du MEEDDAT à
propos de la
réorganisation du ministère](#)

[L'infographie de la
réorganisation du
MEEDDAT](#)

Les actualités

[Le suivi des mesures](#)

[Les chantiers interministériels](#)

Interview du directeur régional et départemental de l'équipement, chargé de la construction de la future DREAL Midi-Pyrénées

01/10/2008

La nouvelle organisation du MEEDDAT au plan territorial va se traduire par la fusion des services de la DRE, de la DRIRE et de la DIREN et la création d'une direction unique : la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Les premières DREAL seront créées le 1er janvier 2009. Zoom sur la région Midi-Pyrénées avec André Crocherie, directeur régional et départemental de l'équipement, chargé de la construction de la future DREAL au 1er janvier 2009.

Où en êtes-vous dans la création de la DREAL ?

Nous travaillons actuellement à la définition des orientations stratégiques ainsi qu'à l'élaboration d'un macro organigramme. C'est un travail collectif mené avec l'ensemble de l'encadrement et plus largement avec tous les agents de la DRIRE, de la DIREN et de la DRE. Pour y parvenir, nous multiplions aujourd'hui les rencontres, les séminaires, organisons des groupes de travail afin de tenir compte des avis et des sensibilités de chacun.

Cette première phase constitue une étape essentielle pour traduire au plan organisationnel les grands enjeux de développement durable, les suites du Grenelle de l'environnement, la stratégie ministérielle, avec le souci de tenir compte des particularités de la région Midi-Pyrénées. Dans un deuxième temps, il s'agira de définir et de mettre en place les fonctions supports indispensables au bon fonctionnement de la DREAL, notamment sur le plan informatique ou immobilier avec l'objectif du regroupement des équipes, soit près de 500 agents, sur un site commun.

Il s'agira aussi de définir les modes de fonctionnement internes et avec nos partenaires.

Quels sont les principaux enjeux de cette future organisation en Midi-Pyrénées ?

L'un des principaux enjeux de cette nouvelle organisation consistera à favoriser la connaissance territoriale en mutualisant l'ensemble des informations détenues par chacune des trois directions, ce qui doit nous permettre de couvrir la plupart des champs du développement durable. L'idée est aujourd'hui de savoir comment nous pouvons davantage les valoriser en interne comme en externe et comment les utiliser plus efficacement pour définir les politiques territoriales. Un autre enjeu de taille portera sur notre capacité à contribuer à un meilleur aménagement durable du territoire, au travers de nos priorités et nos modes d'organisation.

Cela intéressera naturellement tous nos champs d'activité.

Quels bénéfices en attendez-vous en interne ?

Le regroupement des trois directions ne peut que faciliter le travail commun déjà engagé de manière ponctuelle entre les trois directions, avec d'autres acteurs (services départementaux, établissements publics, collectivités...) et les services préfectoraux sur certains dossiers nécessitant des compétences multiples à l'image du schéma de carrières. Ce rapprochement va nous permettre de formaliser le partage d'informations et rendre plus efficace notre action sur le terrain. Je pense par exemple au partage de données par la mise en commun d'outils informatiques et géographiques dans la réalisation d'études de territoire, à partir de données relatives à l'environnement, les transports, l'énergie ou le logement ... par exemple.

Et sur le terrain, dans vos relations avec vos utilisateurs réguliers ?

La fusion, de la DRIRE, de la DIREN et de la DRE en une seule direction aura aussi pour conséquences directes de faciliter les démarches de ses utilisateurs réguliers, associations ou entreprises notamment, désormais face à un interlocuteur unique. Cette notion de guichet unique permettra ainsi à des associations qui aujourd'hui s'adressaient aux deux voire trois directions, d'obtenir de la DREAL, une approche globale et intégrée prenant en compte la plus grande partie des champs du développement durable. Cela peut être aussi l'occasion d'engager des débats de fonds sur des politiques à définir puis à mettre en œuvre, en présence de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Nous l'avons récemment fait par exemple pour l'élaboration du schéma de carrières pour lequel nous avons créé une équipe projet regroupant des experts des trois directions.

[Retour](#)

© Crédits ■ Contacts ■ Partenaire ■ Plan du site